

Comité de vérification

Procès-verbal 3

Jeudi 28 mai 2015

9 h 30

Salle Champlain

- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 10 juin 2015 dans le Rapport N° 3 du Comité de vérification.*

Présents : Président A. Hubley
 Vice-président J. Cloutier
 Conseillers B. Monette, G. Darouze et M. Wilkinson

Absents : Conseiller E. El-Chantiry

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Il n'y a aucun conflit d'intérêt.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 2 - le 12 mars 2015

CONFIRMÉ

BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL

TRÉSORRERIE ET FINANCES DE LA VILLE

1. **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE 2014 DE LA VILLE D'OTTAWA**

ACS2015-CMR-FIN-0026

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de la vérification recommande au Conseil d'approuver les États financiers consolidés de 2014 de la Ville d'Ottawa.

M^{me} Isabelle Jasmin, trésorière municipale adjointe, et M^{me} Suzanne Gignac, de Ernst and Young, font deux présentations PowerPoint, qui offrent au Comité un aperçu du rapport du personnel, ainsi que du processus de vérification et des résultats. Une copie des deux présentations est conservée dans les dossiers du greffier municipal. M^{me} Catherine Frederick, directrice des Ressources humaines, est également présente pour répondre aux questions.

Après les présentations, le personnel répond aux questions sur les avantages sociaux des employés, les frais et les redevances, ainsi que sur la hausse des coûts de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

La partie de la réunion allouée à la discussion se termine, et la recommandation du rapport est ensuite ADOPTÉE telle quelle.

2. ÉTATS FINANCIERS DU FONDS D'AMORTISSEMENT

ACS2015-CMR-FIN-0029

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT :

Que le Comité de vérification recommande au Conseil d'approuver :

1. **Les états financiers du fonds d'amortissement de 2014; et**
2. **La réduction de la taxe 72 de 1999 aux fins du fonds d'amortissement de 3 210 575,19 \$ à 2 860 575,19 \$**

Le Comité permet de brèves questions sur ce point, puis l'ADOpte tel quel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 10 h 20.

Coordonnatrice du comité

Président